



PROCÈS-VERBAL

Rencontre du conseil d'établissement 2023-2024
Mardi, le 26 mars 2024 à 18h30
tenue à l'école De Grand-Pré

Nom	Fonction	Présence	Nom	Fonction	Présence
Cathrine Pomerleau	présidente	NON	Caroline Rondeau	direction	OUI
Alexandra Benny	parent	OUI	Lydia Drouin-Tanguay	Enseignante-secrétaire	OUI
Julie Bélanger	vice-présidente	OUI	Nathalie Caya	enseignante	NON
Julie-Anne Leroux	parent	OUI	Emily Thompson	Resp. soutien	OUI
Mélissa Brisebois-Leroux	substitut	OUI	Anne-Marie Michaud	Resp. soutien - trésorière	OUI
Fanny Mayer	substitut	OUI			

1. Mot de bienvenue

La présidente fait le mot de bienvenue.

2. Vérification du quorum

Nous avons quorum.

3. Questions orales du public

Aucune question orale du public.

4. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Madame Lydia Drouin-Tanguay propose l'adoption de l'ordre du jour.
Julie-Anne Leroux appuie.

CÉ-20240326-001

5. Lecture et adoption du procès-verbal de la dernière rencontre

Madame Alexandra Benny propose l'adoption du procès-verbal tel que présenté.
Anne-Marie Michaud appuie.

CÉ-20240326-002

6. Mot de la présidente et correspondance

Aucune correspondance.

7. Mot de la représentante du comité de parents

Madame Julie Bélanger nous mentionne que nous devrions consulter nos élèves une fois par année, ainsi que les parents. Ce n'est pas nécessaire de partir du CÉ, nous pouvons consulter sur les choix et les intérêts des élèves, ce que nous faisons déjà beaucoup. Concernant l'élève qui a perdu ses parents, il n'y a pas vraiment d'avancement. Le para-hockey a été très bien accueilli, plusieurs parents en ont reparlé au comité de parents.

8. Mot du personnel enseignant

Madame Lydia Drouin-Tanguay nous nomme que tout va bien. Son retour est apprécié, les bulletins sont faits et nous travaillons à faire un portfolio pour arriver à l'évaluation tripartite. Les présentations des parents ou des enseignants sont très appréciées des élèves, ils participent bien et font preuve de beaucoup d'intérêt.

9. Mot au personnel de soutien

Madame Anne-Marie Michaud nous nomme que tout va bien.

10. Points d'information de la direction

10.1 Déclaration de clientèle (+ parents sur la liste d'attente)

64 enfants ont été déclarés à notre école, soit le maximum d'élèves que nous pouvons recevoir considérant la classe à niveau triple qui se fait dans les écoles de moins de 65 élèves seulement. Voici le détail des classes pour l'an prochain :

- 4 à la maternelle 4 ans et 9 à la maternelle 5 ans (donc 13 élèves au préscolaire)
- 9 en 1^{re} année et 9 en 2^e (donc 18 au premier cycle)
- 9 en 3^e année et 9 en 4^e (donc 18 au 2^e cycle)
- 2 élèves de 4^e année, 6 en 5^e et 7 en 6^e (nous aurons donc une classe multiple 2^e- 3^e cycle)

Il est discuté que nous pourrions mettre une question de plus dans le processus à chaque année pour les familles qui étaient déjà sur la liste d'attente pour permettre à ces parents d'avoir une priorité d'une année à l'autre.

10.2 Liste des classiques

Madame Lydia Drouin-Tanguay propose l'idée de charger un montant fixe aux parents et que l'école s'occupe des achats. Suite aux discussions, il est plutôt proposé de faire des listes de classiques pour permettre aux parents de réutiliser le matériel des enfants année après année, mais de mettre en commun le matériel en classe sans l'identifier pour être en lien avec la philosophie communautaire et de partage de l'école alternative. Nous reprendrons ce point au prochain CÉ pour l'adoption de la liste des classiques.

10.3 Suivi du projet éducatif

Madame Caroline Rondeau nous mentionne que le projet éducatif doit absolument être adopté au prochain CÉ pour respecter les délais ministériels. Il sera envoyé aux membres du CÉ afin d'y apporter les modifications au fur et à mesure afin que ce soit plus clair pour tous au prochain CÉ. La démarche faite en comité est expliquée et tous adhère à la mission, la vision et les valeurs présentées. Madame Alexandra Benny et madame Fanny Mayer se propose pour aider à la rédaction de l'environnement interne et externe, ce qui n'est pas si simple à faire considérant la vocation de notre école qui dessert l'ensemble des élèves de Montcalm et n'est pas une école de quartier.

10.4 Proposition d'annulation du prochain CÉ ou d'un changement de date

Madame Caroline Rondeau propose la modification de la date du CÉ. Madame Julie-Anne Leroux propose d'adopter le projet éducatif le 23 avril en zoom.

Madame Julie Bélanger propose le changement date. Madame Anne-Marie Michaud appuie.

CÉ-20240326-003

10.5 Sondage état de situation

Madame Caroline Rondeau nomme que le comité de parents sondera sur l'état de situation de notre assemblée générale de début d'année. Nous discutons sur notre portrait d'école, il y avait plus de parents que d'élèves inscrits à l'école, donc tous les parents y étaient, parfois même les deux. Le sondage n'est pas encore arrivé, mais nous serons en mesure de le compléter avec ces informations.

11. Varia

11.1 Organisation de la rencontre d'accueil le 18 avril

Cette rencontre d'accueil a pour but de faire visiter les nouveaux élèves acceptés et de leur expliquer le fonctionnement de notre école. Suite aux discussions, nous convenons faire trois ateliers en carrousel, soit un qui présente l'école, un qui présente la pédagogie par projet et un qui fait vivre une activité extérieure. Il faudra envoyer une lettre d'invitation aux nouveaux parents, demander aux parents présents s'ils veulent s'impliquer via la communication aux parents du mois d'avril. Il est proposé de faire des capsules vidéo par les élèves pour qu'ils présentent leur école et de prendre la première impression des nouveaux élèves afin de les présenter à nos élèves.

11.2 Partage de jouets ludiques et éducatifs

Madame Mélissa Brisebois-Leroux propose d'envoyer une invitation aux parents de faire dons de leurs anciens jouets et/ou jeux éducatif en bon état pour équiper les nouvelles classes à venir. Il est proposé de faire une vente de ce qui n'est pas utilisé comme campagne de financement. L'invitation sera lancée via le communiqué aux parents d'avril.

11.3 Rendre le procès-verbal accessible

Il est demandé par madame Alexandra Benny de rendre disponible les procès-verbaux de nos séances de conseil d'établissement. Madame Anne-Marie Michaud les dépose déjà sur le site internet de l'école. Madame Caroline Rondeau ajoutera le chemin pour s'y rendre dans le prochain Communiqué famille d'avril.

12. Levée de l'assemblée

Il est 20h et madame Anne-Marie Michaud propose de faire la levée de l'assemblée .Madame Emily Thompson appuie.

CÉ-20240326-004

Lydia Drouin-Tangay
Secrétaire du conseil d'établissement